



## AVIS D'ÉLECTION

### ÉLECTION MUNICIPALE DU 7 NOVEMBRE 2021

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de la ville de Bedford par Richard Joyal, président d'élection, que :

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :
  - Poste de maire
  - Six postes de conseiller (sièges 1 à 6 inclusivement).
2. Toute déclaration de candidature à l'un ou l'autre des postes ouverts doit être produite au bureau du président d'élection, aux dates et aux heures suivants :

DATES : du 17 septembre 2021 au 1er octobre 2021

JOURS : du lundi au vendredi

HEURES : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

Le vendredi de 8 h 30 à midi

À noter que le vendredi 1er octobre 2021 le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.
3. Si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste :
  - Un scrutin sera tenu le dimanche 7 novembre 2021, de 9 h 30 à 20 h
  - Un vote par anticipation sera tenu le dimanche 31 octobre 2021, de 9 h 30 à 20 h
4. Vous pouvez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :
  - Vous êtes domicilié dans un établissement de santé admissible;
  - Vous êtes domicilié dans la municipalité, mais incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes une proche aidante ou un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne;
  - Vous aurez 70 ans ou plus le jour du scrutin;
  - Entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021, vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
    - Êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
    - Avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré comme porteur de la maladie;
    - Présentez des symptômes de COVID-19;
    - Avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
    - Êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec le président d'élection au plus tard le mercredi 27 octobre 2021.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 11 octobre 2021.

Si vous êtes inscrit au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après leur envoi, vous pourrez communiquer avec le président d'élection pour en recevoir des nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau du président d'élection au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 à 16 h 30.

Si vous demandez de voter par correspondance, car vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande sera valide uniquement pour le scrutin en cours. Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.

5. J'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection Madame Suzanne Plouffe.

6. Vous pouvez me joindre au :  
1 rue Principale, Bedford (Qc) J0J 1A0  
450-248-2440

DONNÉ à Bedford ce 15<sup>e</sup> jour de septembre 2021.

Richard Joyal

Président d'élection